

Autorisation à voter hors circonscription

Une proche aidante ou un proche aidant peut voter au domicile de la personne qu'il aide, même s'il réside dans une autre circonscription. Il vote sur un bulletin blanc pour une personne candidate de la circonscription de son domicile.

Proche aidante ou proche a	idant			
Prénom	Nom	Nom		
Adresse				
Circonscription		N° ligne	Nº SV	
Électrice ou électeur qui ne	peut pas se déplacer			
Prénom	Nom	Nom		
Adresse				
Autorisation de la directrice	ou du directeur du so	crutin		
Signature de la directrice ou du directeur du scrutin		Date	 Date	
Directives				
ÉQUIPE DE VOTE				
Faire voter la proche aidante ou le p pas se déplacer en suivant les étap		a visite à l'électrice o	u l'électeur qui ne peut	
Vérifier son identité pour corrob	oorer les informations sur ce	e formulaire		
L'électrice ou l'éle	cteur n'apparaîtra pas sui	r l'extrait de la liste	électorale	
Faire voter l'électeur en suivant	les étapes habituelles			
☐ Inscrire ses coordonnées dans	le registre DGE-74.1			
Cocher la case DGE-50 dans le	e registre			
Lors de la fermeture du bureau,	, considérer que cet électeu	ır a voté hors circons	scription	
Retourner le formulaire au bu Ce formulaire do	reau de la directrice ou du pit être remis à la préposé		-	
PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ AU BY	/DS 1			
Marquer l'électrice ou l'électeur				
	Garder le formulaire pour prouver que l'électeur marqué n'a pas utilisé de bulletin dans ce bureau de vot			